

## **ACTION 5 : Création d'un poste de policier municipal**

Date de création :  
Avril 2019

Date de mise à jour :

### **AXE 4 : PROMOUVOIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE**

**Objectif Global 2 : Agir pour un meilleur aménagement du territoire et une augmentation des services**

#### **Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable**

(forte  et modérée  )



#### **Contribution aux 5 finalités du Développement Durable**

(forte  et modérée  )

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

#### **Présentation de l'action**

Porteur de l'action	Commune d'Allinges-Thonon Agglomération
Contexte	Incivilités, dépôts sauvages, problème de sécurité routière (notamment à l'école).
Objectif	Assurer la sécurité des biens et des personnes, le bien-être, faire respecter la loi, contribuer à la préservation de l'environnement et à la cohésion sociale.
Moyens	Créer un poste de policier municipal mutualisé avec une ou plusieurs communes ou Thonon Agglomération.
Indicateurs de suivi	Policier en poste.

#### **Organisation de l'action**

Maître d'œuvre	Commune d'Allinges
Durée et/ou périodicité	2020 (après les élections)
Date de l'exécution effective	2021
Partenaires et outils	Les communes voisines – Thonon Agglomération.

#### **Coût de l'action**

Estimation du coût global	70 000 € (pour un poste à temps complet + 1 véhicule)
Coût pour la commune	70 000 € (pour un poste à temps complet + 1 véhicule)
Aides et subventions	